

Livret d'accueil



BIENVENUE À ORLÉANS

CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS



SOMMAIRE

AVANT VOTRE ARRIVÉE

Visa.....	4
Recherche de logement.....	5

UNE FOIS SUR PLACE

Visa.....	8
Santé.....	9
Compte bancaire.....	12
Téléphone et Internet.....	13
Taxe de campus (CVEC)	14

PENDANT VOTRE SÉJOUR

Sécurité.....	16
Sorties et restauration.....	17
Voyages.....	18
Liens utiles.....	20
Coordonnées.....	21

AVANT

VOTRE



ARRIVÉE

VISA

Veuillez noter que les étudiants de l'EEE et de la Suisse n'ont pas besoin de visa pour voyager et séjourner en France.

Si vous avez besoin d'un visa, il est important d'identifier le type de visa requis pour votre séjour :

- **VLS-TS « Étudiant »** - Visa long séjour qui permet d'étudier en France de 4 à 12 mois. Pour plus d'informations sur ce visa et comment le prolonger, cliquez [ici](#).
- **VLS-TS « Stagiaire »** - Visa long séjour pour stage qui permet de rester en France plus de 3 mois en tant que stagiaire. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

Une fois sur place, vous devrez valider votre VISA VLS-TS dans un délai de 2 mois (voir la section "Une fois sur place" pour plus de détails).

- **VISA long séjour « Passeport talent »** - Ce Visa est destiné aux doctorants et chercheurs. Pour plus d'informations cliquez [ici](#) (À valider également en ligne après votre arrivée).
- **VISA SHENGEN Court Séjour** - Ce Visa permet de séjourner en France pour une période inférieure à 3 mois (90 jours). Il est adapté pour les stages courts ou les mobilités académiques courtes. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

Étudiants mineurs (- de 18 ans)

Vous devrez demander un Visa de long séjour pour mineur scolarisé. Il n'est pas nécessaire de faire valider ce Visa à l'arrivée, mais certaines démarches sont à prévoir si vous atteignez l'âge de 18 ans pendant votre séjour. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

Étudiants algériens

Des conditions spécifiques s'appliquent pour les étudiants algériens. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

RECHERCHE DE LOGEMENT



Nous comprenons que la recherche d'un logement sera une priorité. C'est pourquoi nous pouvons vous aider dans vos démarches.

Nous vous conseillons de privilégier notre partenaire **Studapart** qui vous propose un accompagnement personnalisé : plus d'informations en cliquant [ici](#)

Vous pouvez aussi consulter notre site [internet](#) qui référence des résidences à proximité du campus dont voici quelques exemples

Logements étudiant	Loyer mensuel approximatif	Site internet
Carré Céleste Les Belles Années	À partir de 447€/mois	<u>Les belles années</u>
Odalys Campus Saint Jean	À partir de 339€/mois	<u>Odalys</u>
Studylease	À partir de 500€/mois	<u>Studylease</u>
Crous Orléans Tours	De 200 à 400€/mois	<u>CROUS</u>



UNE FOIS SUR PLACE

À votre arrivée, vous aurez quelques démarches administratives à effectuer. Nous serons là pour vous accompagner au maximum. Si vous arrivez en début d'année universitaire (septembre), nous organiserons un atelier d'accueil pour vous fournir toutes les informations nécessaires à votre installation. Voici les démarches les plus importantes à effectuer durant les premières semaines :

The word "VISA" is written in a large, bold, black sans-serif font. It is positioned on the left side of the page, with a light purple rectangular block partially visible behind it.A green rectangular button with the text "LIEN UTILE" in white, bold, sans-serif font, centered within the button.A green rectangular box containing the URL <https://etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/> in a white, sans-serif font.

Si vous êtes entré(e) en France avec l'un des visas suivants : VLS-TS Étudiant, VLS-TS Stagiaire, Visa long séjour "Passeport talent", vous devrez le faire valider dans les 2 mois suivant votre arrivée. C'est une démarche simple à effectuer en ligne.

Vous devrez saisir les informations suivantes (Numéro et dates de votre visa, vos coordonnées, votre adresse en France, votre date d'entrée en France). Une fois les informations saisies, vous devrez régler une petite taxe. Vous recevrez ensuite un e-mail avec une attestation confirmant la validité de votre visa.

Les étudiants algériens doivent également valider leur visa en ligne dans les 2 mois suivant leur arrivée. Pour plus d'informations, cliquez ici.

Important : si vous possédez un autre type de visa, il est de votre responsabilité de vérifier les démarches légales associées. Nous sommes disponibles pour vous aider en cas de doute. N'hésitez pas à nous solliciter !

SANTÉ

Inscription à la Sécurité Sociale

Tous les étudiants doivent s'inscrire à la Sécurité Sociale afin d'être couverts en cas de consultation chez un médecin ou de recours à un service de santé. Cette inscription est gratuite et obligatoire. Pour vous inscrire et obtenir plus d'informations, cliquez [ici](#).

À noter : si vous êtes un étudiant de l'UE et que vous possédez une carte EHIC (carte européenne d'assurance maladie), vous n'avez pas besoin de vous inscrire.

Inscription en 3 étapes simples

1

OBTENEZ UNE ATTESTATION PROVISOIRE D'INSCRIPTION EN FOURNISSANT LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Copie de la carte étudiante ou certificat de scolarité
- Passport
- Visa étudiant (VLS-TS)

Les étudiants reçoivent un **numéro provisoire de Sécurité Sociale**. En cas de frais médicaux, ils devront avancer les frais, puis seront partiellement remboursés par la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) grâce à ce numéro provisoire.

2

FINALISEZ L'INSCRIPTION EN AJOUTANT LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Visa validé ou Titre de séjour
- Acte de naissance
- Relevé d'identité bancaire (RIB)

3

OBTENEZ VOTRE CARTE VITALE :

Une fois l'inscription finalisée sur le site ameli, les étudiants reçoivent leur Carte Vitale. Cette carte est utilisée chez le médecin, en pharmacie, etc. pour bénéficier d'un remboursement automatique de 60 % des frais de santé.

LIENS UTILES

[Pour démarrer l'inscription en ligne](#)

[Infos détaillées sur le processus](#)

[Pour prendre un rendez-vous médical via la plateforme en ligne Dootolib](#)

[Infos et vidéos utiles sur l'inscription à la sécurité sociale par Campus France](#)



Mutuelle étudiante

En France, la Sécurité Sociale rembourse environ 60 % des frais médicaux. Pour être totalement couvert, il est obligatoire de souscrire à une Mutuelle santé.

Les prix varient entre 5 et 15 € par mois selon les garanties.

Quelques mutuelles étudiantes populaires :

- LMDE - <https://www.lmde.fr/>
- HEYME - <https://heyme.care/en/foreign-student>
- SMERRA - <https://smerra.fr/>
- SMENO - <https://www.smeno.com/>
- MGEN - <https://www.mgen.fr/offres-sante-prevoyance/oji/>

Le Médipôle Orléanais est un centre de soins non programmés et un cabinet médical pluridisciplinaire situé au 2 allée Antoine Petit à Olivet



CESI FOR ME

Tous les étudiants CESI bénéficient du dispositif CESI FOR ME, un numéro de téléphone unique pour un accompagnement personnalisé sur plusieurs thématiques :

- Santé mentale
- Aide juridique et administrative
- Aide sociale (logement, santé, etc.)

Plus d'informations seront communiquées à votre arrivée et sont disponibles [ici](#).

COMPTE BANCAIRE

Tous les étudiants internationaux peuvent ouvrir un compte bancaire en France. Nous vous recommandons fortement de le faire, car vous en aurez besoin pour payer vos factures, votre loyer, etc. ou encore être remboursé de vos frais médicaux.

À l'ouverture d'un compte bancaire, vous recevrez une carte bancaire et un RIB (relevé d'identité bancaire - document contenant vos coordonnées bancaires).

Dans le cadre de notre partenariat avec BNP Paribas, les étudiants CESI bénéficient d'une offre de bienvenue exclusive :

- Pour toute première ouverture d'un compte 80 € offerts
- Les services Esprit Libre « Essentiels » (incluant la carte bancaire, hors Visa Infinite) sont offerts pendant toute la durée des études au CESI

Plus d'informations sur cette offre en cliquant [ici](#).

Presque toutes les banques proposent des offres spéciales pour les étudiants. Vous pouvez comparer les différentes offres en ligne [ici](#).

[Campus France](#) propose des vidéos et des informations utiles pour ouvrir un compte bancaire en France.

Documents à fournir pour ouvrir un compte bancaire :

- Passeport (avec visa pour les ressortissants non-européens)
- Justificatif de domicile en France
- Carte étudiante ou certificat de scolarité

Téléphone et **INTERNET**

Internet à domicile : Vous pouvez souscrire à des offres internet pour environ 20 à 30 € par mois. Dans certains logements étudiants, l'internet est déjà inclus dans le loyer.

👉 Attention : pour souscrire à un contrat internet, vous aurez besoin d'un compte bancaire français.

Téléphone mobile: Il existe de nombreuses offres avec ou sans engagement (forfaits, prépayés, avec ou sans téléphone, etc.).

👉 Pour souscrire à un forfait mobile, un compte bancaire français est également nécessaire.

Les principaux opérateurs reconnus en France sont Bouygues, Free, Orange and SFR.



TAXE DE CAMPUS

En France, tous les étudiants doivent s'acquitter d'une petite taxe appelée CVEC (Contribution à la Vie Étudiante et de Campus).

Son montant est de 105 €.

Vous devez payer cette taxe et obtenir votre attestation de paiement avant de pouvoir vous inscrire à vos études.

Exception : si vous êtes en mobilité (ex : programme Erasmus), vous n'avez pas à payer cette taxe.

Pour tout savoir sur la CVEC (à quoi elle sert, si elle s'applique à vous, etc), cliquez [ici](#).

Pour payer en ligne, cliquez [ici](#).



PENDANT

VOTRE



SÉJOUR

SÉCURITÉ

Voici quelques numéros d'urgence utiles à connaître :

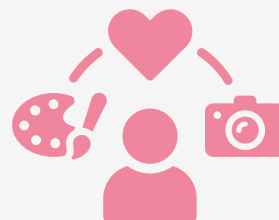
- SAMU (urgence médicale) : composez le **15**
- Police (en cas de crime, vol, etc) : composez le **17**
- Numéro d'urgence européen (gratuit, valable partout en Europe pour tout type d'urgence) : **112**
- Pompiers : composez le **18**

Pour plus d'informations sur la sécurité en France :

<https://www.campusfrance.org/en/security>.



MANGER ET SORTIR



Manger sur le campus

Un espace dédié est prévu pour vous permettre de manger sur place ; des micro-ondes sont à disposition si vous souhaitez apporter votre repas.

Notre campus se situe sur le campus de l'Université d'Orléans, ce qui vous donne accès à de nombreux lieux de restauration étudiants à proximité. En tant qu'étudiant, vous pouvez accéder à tous les Restaurants Universitaires (RU) du campus. Ils sont ouverts jusqu'en soirée et proposent une large variété de repas à petits prix : un menu complet (entrée + plat + dessert) coûte moins de 1 € !

Plus d'informations en cliquant [ici](#)

Orléans, au cœur de la vallée de la Loire, est une ville reconnue pour son patrimoine historique, sa culture et sa gastronomie ! Découvrez ce que la ville propose ici : www.tourisme-orleansmetropole.com/en/

TRANSPORTS



Orléans est très bien desservie et se trouve à un peu plus d'une heure de train de Paris (depuis la gare d'Austerlitz). La ville dispose de 2 lignes de tramway, 36 lignes de bus et un réseau de vélos en libre-service. Grâce au réseau TAO, vous pouvez profiter d'un accès illimité à tous ces moyens de transport.

En tant qu'étudiant, vous pouvez souscrire à l'abonnement mensuel Jeune pour 25 € par mois, qui vous donne un accès illimité aux transports publics à Orléans et dans les environs.

Plus d'informations sur l'accès au campus d'Orléans ici :
[Transports - Campus d'Orléans](#)

Applications de transport à télécharger :

- TAO APP: l'application du réseau TAO (transports d'Orléans et sa métropole) - horaires, itinéraires, perturbations, tarifs, etc.
- UBER: pour réserver un taxi facilement.



PLAN D'ACCÈS CESI - ORLÉANS



CESI

1 Allée du Titane
45100 Orléans
02 38 22 72 82

ACCÈS TRANSPORTS



Station

«Université-paro floral»



Station

«Université-paro floral»

ACCÈS VOITURE



Sortie 2
Olivet

CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

LIENS UTILES

Vivre à Orléans

Avant votre arrivée

Vivre en France

Gérer son budget

Alumni

ÔPE Orléans Métropole



MERCI



CONTACT



Régis Arnou
Animateur vie de campus
06.38.19.06.54



rarnou@cesi.fr



<https://orleans.cesi.fr/>



1 All. du Titane
45100 Orléans

Appel gratuit et services disponibles de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.